

infos pratiques

BILAN DE COMPETENCES

Vous vous interrogez..., vous souhaiteriez faire un bilan de compétences :

Parlons-en !

Nous vous proposons un entretien (sans notion d'engagement) pour échanger sur vos attentes et motivations à entreprendre un bilan de compétences.

Ensemble, nous validons si un bilan de compétences est de nature à répondre à vos attentes.

Nous vous présentons le déroulement, la durée et les modalités pratiques d'un bilan.

Cet entretien constitue avant tout un temps d'échange et d'information visant à vous permettre "d'avancer" dans votre projet.

Pour nous joindre....Simple comme un clic ! rubrique "nous contacter"

Le financement d'un bilan de compétences :

Vous êtes salarié:

3 possibilités: par le FONGECIF ou autre OPACIF : UNIFAF, UNIFORMATION, FAFSEA, ANFH, AFDAS, VIVEA...(rubrique "liens"),

dans le cadre du plan de formation de votre entreprise, ou si vous êtes demandeur d'emploi via l'Allocation Individuel de Formation sous réserve de l'accord de votre conseiller.

OUT PLACEMENT - RECRUTEMENT

nous consulter

